



**COMMUNE DE LE**  
**GRAND-LEMPS**



◇ INFORMATION ◇

Ecole Maternelle



◇ CANTINE ◇

ET

◇ ACCUEIL PERISCOLAIRE ◇

Année Scolaire : 2021 - 2022

## 1) LES INSCRIPTIONS

Pour la rentrée de septembre 2021, les dossiers d'inscription Cantine et Accueil Périscolaire sont téléchargeables sur notre site internet ([www.legrandlemps.fr](http://www.legrandlemps.fr)) ou disponibles en mairie **à partir de juillet 2021**. Lors de la remise de votre dossier d'inscription complet, l'accès au portail famille vous sera ouvert pour vos réservations de l'année scolaire 2021/2022.

## LES RESERVATIONS

Les réservations pour la première semaine de la rentrée doivent être effectuées via le portail famille avant le **23 août 2021**.  
Aucun enfant ne sera accueilli en garderie ou à la cantine sans inscription.

## L'ACCUEIL PERISCOLAIRE

L'accueil périscolaire est organisé les **lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h30 à 8h20 et de 16h30 à 18h30**.

L'accueil du matin (7h20-8h20) se déroule côté élémentaire dans la salle périscolaire.

L'accueil se déroule au sein même de l'école maternelle **jusqu'à 17h30**.

Pour le dernier créneau périscolaire (17h30-18h30) les enfants sont emmenés côté élémentaire.

L'équipe de garderie périscolaire propose ponctuellement et tout au long de l'année des activités manuelles en dehors de celles réalisées lors d'occasions spéciales (fête des pères, fête des mères, pâques...). En plus de ces activités les enfants ont accès à divers jeux de constructions. Lorsque le temps le permet les enfants peuvent profiter de la cour et de ses jeux extérieurs.

## LES TARIFS

- ✓ Toute demi-heure de garderie commencée est due.

Garderie scolaire	
Tarification 2020	
Quotient familial en euros	Tarifs par heure en euros
De 0 à 750	0.75
De 751 à 2000	1.00
De 2001 et plus	1.20

## LA CANTINE

Le service de restauration scolaire est ouvert à **tous les enfants** scolarisés à Le Grand-Lemps.

L'organisation, l'encadrement et la gestion de ce temps de repas sont assurés par la municipalité.

### Les Tarifs

Les tarifs de cantine sont fixés par délibération du Conseil Municipal et établis par tranche de quotient familial.

CANTINE SCOLAIRE		
TARIFICATION 2019		
QUOTIENT FAMILIAL EN EUROS		TARIF REPAS
DE	A	EN €
0	250	3,60
251	500	4,20
501	750	4,50
751	1 000	4,70
1 001	1 250	5,00
1 251	1 500	5,40
1 501	1 750	5,60
1 751	2 000	5,80
2001 ET PLUS		6.00



## HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

- ⇒ Lundi et Jeudi : 9h-12h et 13h30-17h
  - ⇒ Mardi : 9h-12 et 13h30-17h
  - ⇒ Mercredi : 9h-12h et 13h30-18h
  - ⇒ Vendredi : 9h-12h et 13h30 17h
  - ⇒ Samedi : ouverte les matins une semaine sur deux
- Tél : 04.76.55.80.34 – Courriel : [mairie@legrandlemps.fr](mailto:mairie@legrandlemps.fr)

Contact Péricolaire :

Tél : 06 08 63 18 18

Courriel : [periscolaire@legrandlemps.fr](mailto:periscolaire@legrandlemps.fr)